



Haute Vallée
de la Creuse

Clairavaux, Croze, Felletin

OFFRE D'EMPLOI

Chargé de projet Transfert eau potable

(Contrat de droit privé – CDD de 18 mois)

Le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse (SPIC - service public industriel et commercial^o, dont la compétence principale est l'exploitation et le fonctionnement du service public d'alimentation en eau potable de ses communes adhérentes, regroupe aujourd'hui et depuis sa création 3 communes (Felletin, Croze et Clairavaux), ce qui représente environ 1 200 abonnés et 109 km de réseau.

Toutefois, avec la loi NOTRe et le transfert de la compétence eau potable prévue à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2026 ; les élus ont fait le choix d'aller vers une extension du périmètre du SIAEP.

A ce jour, le SIAEP ne dispose pas de personnel dédié en totalité à son activité mais bénéficie de mise en disposition partielle des services (administratifs et techniques) de la commune de Felletin.

CADRE D'INTERVENTION

La Communauté de communes Creuse Grand Sud ne s'est pas positionnée pour se doter d'un service de gestion de l'eau potable à l'échelle de son territoire. A contrario, elle souhaite contribuer au maintien et renfort des SIAEP existants (dont le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse) qui ont vocation à perdurer après le 1er janvier 2026.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes Creuse Grand Sud, en partenariat avec le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse et les communes concernées, a lancé la réalisation d'une étude afin de connaître collectivement les diverses incidences pour chacun qu'impliquerait l'extension du périmètre du syndicat, à la fois pour le SIAEP lui-même et pour les communes potentiellement concernées car autonomes aujourd'hui en matière de gestion de l'alimentation en eau potable : Saint-Quentin-la-Chabanne, Gioux, Gentioux-Pigerolles, Faux-La-Montagne, La Villedieu et Féniers (commune hors périmètre Creuse Grand Sud) : nouveau fonctionnement global, coût des interconnexions, chiffrage et planification des renouvellements des réseaux en fonction de leur vétusté, gouvernance, moyens humains et matériels, prix de l'eau etc.

Cette étude est actuellement en cours et devrait se terminer à l'automne 2024, l'objectif étant (pour bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne) d'être opérationnel à cette nouvelle échelle au 1er janvier 2025, soit un an avant l'échéance obligatoire.

Parallèlement à l'étude en cours, le SIAEP est interpellé par des communes étant dans la même situation sur le périmètre de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest qui mène actuellement une réflexion similaire dans le cadre du transfert de la compétence eau potable. Aussi, d'autres communes de ce territoire envisagent également de rejoindre le SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse.

Au final, le SIAEP pourrait passer de 3 à plus de 10 communes au 1er janvier 2025 ; c'est pourquoi il recrute un chargé de projet dédié spécifiquement à la préparation et la mise en œuvre de cette extension de périmètre et tout ce qui va en découler. En effet, sa mission sera d'apporter assistance à la collectivité essentiellement sur le volet technique et qui aura un rôle de facilitateur entre le bureau d'étude et les différents services de la collectivité sur les volets administratifs, juridiques ou humains.

Il exercera ses fonctions sous la responsabilité de la Directrice Générale des Services de Felletin qui assure les missions de direction du SIAEP.

MISSIONS PRINCIPALES

- Assurer la préfiguration du service d'Eau potable sur le périmètre futur du SIAEP,
- Assurer le lien avec les nouvelles communes adhérentes au SIAEP et connaître leurs équipements et modalités de fonctionnement,
- Préparer puis piloter la mise en œuvre technique opérationnelle du service à cette nouvelle échelle,
- Identifier les moyens humains nécessaires et proposer un schéma organisationnel du service en régie en lien avec la Directrice Générale des Services et le Directeur des Services Techniques de Felletin,
- Identifier les moyens matériels nécessaires, puis piloter la mise en œuvre de leur acquisition éventuelle : équipements, logiciels, ...
- Identifier les moyens financiers nécessaires, conduire les débats sur la tarification et le plan d'investissement, puis assister la Directrice Générale des Services pour préparer le budget prévisionnel du SIAEP dans son futur périmètre,
- Gérer les contrats et conventions en cours et anticiper les besoins nouveaux,
- Organiser la relation avec les usagers,
- Réfléchir à la mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur le nouveau périmètre en lien avec le système de télégestion existant sur le périmètre actuel du SIAEP,

MISSIONS COMPLEMENTAIRES

- Intervenir techniquement sur le réseau en cas de problème (casses, fuites, ...) en lien avec le coordonnateur des services techniques de Felletin
- Elaborer le plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) du SIAEP

PROFIL RECHERCHE

Niveau Bac + 2 minimum dans le domaine de l'eau

Expérience souhaitée dans la gestion de services d'eau

Déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire

Interventions techniques d'urgence et réunions possibles en soirée

Permis B obligatoire.

1) Connaissances

- Bonne maîtrise des principes de fonctionnement des réseaux AEP
- Connaissance des systèmes d'eau potable, de leur conception et de leur fonctionnement
- Connaissances techniques dans le domaine de l'eau potable
- Connaissance du cadre organisationnel, juridique et technique de l'eau
- Connaissances des techniques de pose des réseaux (VRD)

- Capacité d'analyse de l'environnement technique
- Connaissances des collectivités locales ainsi que de leur fonctionnement
- Maîtrise des enjeux des politiques publiques et de leur mise en œuvre
- Aptitude à la conduite d'opérations
- Capacités à fédérer des initiatives individuelles, à faire travailler tous les acteurs ensemble pour aboutir à un objectif commun
- Sensibilité aux démarches de développement durable et aux enjeux de la transition énergétique

2) Savoir-faire

- Capacités rédactionnelles et capacité de synthèse
- Définition des priorités
- Maîtrise des outils informatiques
- Connaissance des outils SIG
- Conduite de projet
- Animation de réunions
- Organisation et coordination de chantier
- Force de proposition et d'initiative

3) Savoir-être

- Sens de l'initiative et des responsabilités
- Autonomie
- Qualité de rigueur et d'organisation ; capacité à respecter les délais
- Qualités relationnelles
- Sens du service public
- Sens de la discrétion
- Travail en équipe et en transversalité
- Polyvalence
- Disponibilité.

MODE DE RECRUTEMENT PAR VOIE CONTRACTUELLE

Profil : Ingénieur ou Technicien

Type d'emploi : Emploi non permanent

Durée : Contrat à Durée Déterminée de 18 mois

Rémunération en fonction des diplômes et de l'expérience

Possibilité d'évolution vers un emploi pérenne

Mise à disposition ou détachement d'un fonctionnaire possible sur la durée du contrat

Temps complet

Prise de fonction souhaitée au 01/08/2024

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV à adresser à l'attention de Mme la Présidente avant le 15/07/2024

Par courrier :

SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse

Mairie de Felletin

12 Place Charles de Gaulle

23500 Felletin

OU par mail : contact@felletin.fr